

## Joyeuses fêtes !



Déjà la fin de 2017 : c'est fou comme le temps passe ! Pour profiter de l'année jusqu'au bout, les festivités continuent... Solidarité, animations commerciales, illuminations, sport, cinéma et autres soirées vont permettre à tous de clore en beauté ces douze derniers mois !

### A venir



### Soyons foot !

Du 26 au 30 décembre, le 2RFC organise son Tournoi de Noël réunissant plus de 600 joueurs de 9 à 12 ans, de 9h30 à 18h30 à la Halle Jean Balestas. Nouveau cette année, deux tournois féminins sont proposés les 27 et 28 décembre à partir de 19h. En savoir + : [www.2rfc.org](http://www.2rfc.org).



### Réveillon à l'ERF

Pour bien commencer 2018, le Comité des fêtes propose dimanche 31 décembre une grande soirée de réveillon à l'Espace Robert Fiat. Repas de fête, cotillons et musique sont au programme de l'événement qui va durer jusqu'au bout de la nuit. En savoir + : 06 75 06 21 21.



# Un Conseil à l'orientation

27 des 33 élus de Saint-Egrève étaient présents lors de la séance publique du conseil municipal du 29 novembre dernier. A l'ordre du jour de ce rendez-vous, l'assemblée a consacré un long moment à l'étude du Rapport d'Orientations Budgétaires et au Débat d'Orientations Budgétaires. Présentées et animées par Emmanuel Roux, adjoint en charge de la prospective urbaine et économique, ces discussions autour des finances de la Ville ont permis de tracer les grandes lignes de l'action municipale pour les mois (et même les années) à venir. Cet exercice est un passage obligé préalable au vote du budget primitif qui lui devait se tenir le 20 décembre dernier.

Outre ces discussions, les débats ont ensuite porté sur des délibérations plus classiques qui elles aussi concernaient les finances de Saint-Egrève mais aussi plusieurs aspects de la vie locale.



## ROB ET DOB STYLE

Pour en savoir plus sur le ROB et le DOB, il suffit de se plonger dans Saint-Egrève le Journal daté du mois de décembre qui contient quelques éléments relatifs au Débat d'Orientations Budgétaires du 29 novembre dernier. Le document de synthèse présentant le rapport d'orientation budgétaire est, à l'instar de tous les documents financiers de la commune, disponible sur le portail internet de la ville : [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr).



## Intercommunalité

# La Métropole aux rapports !

Chaque année la Métropole doit réaliser différents rapports sur le fonctionnement de certains de ses services publics et les soumettre à la connaissance de tous. Lors du conseil municipal du 29 novembre dernier, les élus saint-égrévois ont approuvé deux de ces rapports d'activités relatifs pour l'un aux déchets ménagers et pour l'autre au service public de l'eau et de l'assainissement.

Ces documents sont disponibles dans leur intégralité sur le site [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)

Ainsi en ce qui concerne les ordures ménagères, le dernier rapport d'activités pour l'année 2016 détaille au long de ses 84 pages l'état de la collecte et du tri sélectif dans les 49 communes de l'agglomération. Et force est de constater qu'en la matière tout le monde écope de la mention "peut mieux faire". En effet, on y apprend notamment que chacun des 451 752 habitants de la Métropole produit 531 kg de déchets ménagers par an. Ils sont collectés grâce à 86 bennes à ordures ménagères, 22 déchèteries et 1101 colonnes à verre. Si 87,9 % des déchets collectés et traités par Grenoble-Alpes Métropole sont valorisés, il est à déplorer que cette valorisation enregistre une baisse par rapport à 2015.

51 928 446 € sont alloués au fonctionnement de ce service public.



# budgetaire évidente !

Intercommunalité

## Les nouveautés de la Métro



GRENOBLE - ALPES  
**METROPOLE**



Deuxième rapport métropolitain a avoir été approuvé par le conseil municipal de Saint-Egrève, le service public de l'eau a été étudié avec d'autant plus d'attention qu'avec 2016 s'achève la première année de plein exercice de la régie de l'eau potable de la Métropole. L'année a été marquée notamment par les derniers transferts de personnel communal, la redéfinition des contrats d'eau potable, la relance des travaux sur le réseau, le rattrapage des retards de facturation, ainsi que par la mise en place de nouveaux moyens et de nouvelles modalités de paiement appréciés par de nombreux abonnés, qu'il s'agisse du paiement en ligne, du paiement mensualisé ou échelonné. Au 31 décembre 2016, on dénombrait 163 823 abonnés raccordés aux réseaux d'eau potable

dont la Métropole a la charge. Chaque habitant consomme en moyenne 53 m<sup>3</sup> d'eau par an. En incluant les 85 agents du personnel de la Régie et l'ensemble des délégataires de la Métropole ce sont environ 247 personnes qui travaillent à la réalisation de ce service public qui compte 133 points de prélèvement, 168 réservoirs de stockage, 38 surpresseurs et stations de refoulement et quelques 1990 km de réseau soit 258 km de conduites d'adduction et 1732 km de conduites de distribution. Pour garantir la qualité des 33 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable produite, plus de 1 400 contrôles sont réalisés chaque année par l'Agence Régionale de Santé. Enfin, en 2016, 13 200 000 € ont été consacrés aux dépenses d'équipement.

140 000€

seront bientôt consacrés par la Ville au remplacement de deux toilettes publiques à Fiancéy



Pour tout savoir sur le service métropolitain du tri des déchets :



Pour tout connaître du service métropolitain de l'eau :



## JANVIER 2018 : HARMONISATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Après un test d'ouverture dominicale qui s'est déroulé à l'automne dernier, la Métropole a décidé de revoir les horaires d'ouverture de ses 22 déchèteries et de les harmoniser. Ainsi, à partir du 2 janvier 2018, ces équipements seront ainsi ouvertes de 9h à 12h et de 14h à 17h30, été comme hiver, du lundi au samedi pour celles de Saint-Egrève, Champ-sur-Drac, Claix, Echirrolles, Fontaine, Grenoble-Jacquard, La Tronche-Athador, Meylan, Saint-Martin d'Hères et Vaulnaveys-le-Haut. A Domène, Eybens, Grenoble-Jouhaux, Grenoble-Peupliers, Le Pont-de-Claix, Sassenage, Seyssins, Varcès-Allières-et-Risset, Vif, Vizille, elles ouvrent du mardi au samedi. Enfin, les déchetteries de Gières et Saint-Paul-de-Varces n'ouvrent pour leur part que le lundi, mercredi et samedi.

## EAU : PAS DE PERMANENCE EN DÉCEMBRE ET JANVIER

En raison d'importantes réunions organisées par Grenoble Alpes Métropole pour l'ensemble des agents de la régie eau potable, les permanences en mairie de Saint-Egrève qui auraient dû être proposées les jeudis 21 décembre 2017 et 18 janvier 2018 ne pourront avoir lieu. Un point d'accueil mutualisé eau potable pour le secteur métropolitain nord/ouest est situé sur la commune de Seyssinet-Pariset au 16 rue Roger Barbe.

En savoir + : <https://www.eauxdegrenoblealpes.fr/commune/52/29-saint-egreve.htm>

# Le Conseil du 29 novembre en bref

## ► FINANCES

Décision modificative n°2 : Le conseil Municipal approuve la DM2 du Budget Principal Ville de l'exercice 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes avec -48 447,21€ à la section fonctionnement et 246 011€ à la section investissement (délib. n°1 ; contre : 7 - pour : 26). Créances irrécouvrables pour un montant total de 7 739,73€ (délib. n°2 ; unanimité). Subventions de fonctionnement 2017, 3<sup>e</sup> affectation (délib. n°3 ; unanimité). Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Rochepleine la Roselière (ARR) (délib. n°12 ; unanimité).

## ► FONCIER

Demande à l'Établissement public foncier local du Dauphiné (EPFLD) de mise en réserve foncière d'une propriété au 40 rue de la Gare (délib. n°4 ; unanimité). Convention d'occupation du domaine public de la SNCF réseau et mobilité sans exploitation économique et non constitutive de droits réels (délib. n°5 ; unanimité). Désaffectation d'un logement au groupe scolaire de La Monta (délib. n°9 ; unanimité).

## ► TRAVAUX

Déclaration préalable à l'aménagement d'une salle polyvalente au Domaine du Square (délib. n°7 ; contre 7 - pour 26). Déclaration préalable à la construction de toilettes publiques au 2 rue du 19 mars (délib. n°7 ; unanimité). Déclaration préalable à la construction de toilettes publiques chemin de Fiancey (délib. n°8 ; unanimité). Demande de subvention au

titre du programme opérationnel FEDER FSE Rhône Alpes 2014-2020 pour les travaux de rénovation du groupe scolaire de Barnave (délib. n°10 ; unanimité).

## ► ADMINISTRATION GENERALE

Suspension du repos dominical, détermination du nombre et fixation des dates d'autorisation pour l'année 2018 (délib. n°11 ; contre: 1 - abstention : 6 - pour : 26). Modification de l'indemnité des élus (délib. n°13 ; contre : 1 - abstention : 6 - pour : 26).

## ► RESSOURCES HUMAINES

Désaffiliation de la Ville et du CCAS d'Échirolles du Centre de Gestion de l'Isère (délib. n°14 ; contre : 1 - abstention : 5 - pour 27).

## ► INTERCOMMUNALITE

Grenoble-Alpes-Métropole : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte, de traitement et de valorisation des déchets urbains pour l'année 2016 (délib. n°15 ; unanimité). Grenoble-Alpes-Métropole : Rapports annuels du prix et de la qualité des services publics de l'eau d'assainissement métropolitain (délib. n°16 ; unanimité). Grenoble-Alpes-Métropole : commission locale de transferts de charges, modification de la désignation des représentants, Emmanuel Roux a été nommé titulaire et Catherine Haddad est sa suppléante (délib. n°17 ; unanimité).

# A l'ordre du jour du conseil du 20 décembre

## ► FINANCES

Vote des taux d'imposition pour 2018 (délib. n°1). Budget primitif 2018 budget principal ville (délib. n°2). Subventions de fonctionnement 2018 (délib. n°3). Amortissement des immobilisations (délib. n°4). Transfert de compétences suite au passage en Métropole, approbation du rapport de la CLECT du 15 novembre 2017 (délib. n°5). Mandat spécial pour le congrès des maires (délib. n°6). Tarifs des prestations effectuées par les services municipaux pour le compte de tiers et autres services municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (délib. n°10).

## ► ENFANCE JEUNESSE

Dispositif Ville Vie Vacances, contrat enfance-jeunesse et contrat local d'accompagnement à la scolarité, demande de subvention (délib. n°7). Attribution de bons d'achat dans le cadre du Tremplin Jeunes Talents (délib. n°8). Convention avec l'association Dépann'Familles pour la garde à domicile d'enfants en urgence de courte durée (délib. n°9).

## ► SPORT

Convention entre la Ville et l'Unisson Sportive de Saint-Egrève (délib. n°11). Convention d'utilisation du gymnase du collège Barnave (délib. n°12).

## ► RESSOURCES HUMAINES

Convention de mise à disposition par la Ville d'un agent auprès de l'Association Familiale (délib. n°13). Participation financière à la protection sociale complémentaire risque "prévoyance" (délib. n°14). Suppression et création de postes (délib. n°15).

## PRATIQUE

► **Le prochain conseil municipal** a lieu le mercredi 7 février 2018 à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► **Pour s'informer** : Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr) à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

► **Expression politique** : Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr).

Par ailleurs et toujours sur le site internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".



## SOIRÉE BLACK AND WHITE

Pour fêter la nouvelle année, le Pôle Jeunesse invite les 11-15 ans à participer à une grande soirée Black and White organisée au Patio le vendredi 5 janvier. La soirée dansante est exclusivement réservée aux collégiens saint-égrévois qui peuvent toutefois inviter une personne extérieure (sous leur responsabilité). Informations et réservations auprès du Pôle jeunesse de Saint-Egrève : 04 76 56 59 80

## TOMBOLA DE NOËL DES COMMERÇANTS

Grâce à une trentaine de commerçants de proximité de Saint-Egrève, il est possible de profiter de ses courses de fin d'année pour collecter le plus possible de tickets de la grande tombola de Noël. Pour amasser un maximum de chance de décrocher le gros lot (des séjours au Costa Rica, à Dubaï, des week-ends à l'étranger, gastronomiques ou en thalasso...), rendez-vous est donc pris dans les commerces affichant la banderole "Je participe". Attention, le tirage au sort étant programmé pour le 17 janvier prochain, il faut jusque là bien conserver ses tickets !

**60 000 tickets** sont distribués dans une trentaine de commerces saint-égrévois jusqu'au 25 décembre lors de la Tombola organisée par l'association des commerçants soutenue par la Ville.

## PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Pour les fêtes, l'association lance un appel à bénévolat et invite les Saint-Egrévois à participer aux actions organisées en cette période pour rompre l'isolement de personnes âgées. Avec le concours ponctuel de bénévoles, l'association espère mener cette année des actions dans plus d'une trentaine de localités de la région... En savoir + : 06 52 64 73 44.



## L'ACDA EN MODE PORTRAIT

Les artistes de l'ACDA proposent désormais un atelier spécialement consacré au portrait. Chaque lundi soir de 17h à 20h, l'atelier invite donc les artistes à travailler cet exercice sous la direction de Marie-Ange Miliere. Toutes les techniques peuvent ici être pratiquées.

En savoir + : [www.acda38.com](http://www.acda38.com) ou 06 67 31 41 38.

**PISCINE TOURNESOL** : la piscine intercommunale est exceptionnellement fermée du 22 décembre au 15 janvier 2018 afin de réaliser des travaux d'étanchéité des bassins



## VOEUX À LA POPULATION

Le Maire Daniel Boisset et les élus du Conseil Municipal donnent rendez-vous aux Saint-Egrévois le vendredi 12 janvier pour participer à la cérémonie des vœux à la population. Cette manifestation festive, programmée à 19h à l'Espace Robert Fiat, sera l'occasion de partager un moment convivial et d'échanger avec les élus de la Ville.

## SOIRÉE TOUT COURTS

Vendredi 22 décembre, La Vence Scène propose une soirée courts-métrages gratuite dès 20h. L'événement se déroule en présence du réalisateur Morgan Djian et permet de découvrir une sélection "coups de cœur". La soirée mise en place dans le cadre du dispositif Passeurs d'images est également marquée par la diffusion de deux films courts réalisés avec de jeunes acteurs locaux

## PERMANENCE LISTES ÉLECTORALES

Pour ceux qui n'ont pas encore eu le temps de s'inscrire sur les listes électorales, une permanence exceptionnelle est proposée en mairie le samedi 30 décembre de 10h à 12h. Pour pouvoir figurer sur les listes saint-égrévoises, les nouveaux habitants ou ceux qui viennent de changer d'adresse doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile. Il est également possible de faire cette démarche en ligne sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

En savoir + : 04 76 56 53 68.

**DECHÊTERIE** : à partir du 2 janvier 2018, la déchèterie de Saint-Egrève est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au samedi

**ECRIVAIN PUBLIC** : la permanence de 26 décembre est annulée. Reprise des permanences des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois dès janvier



## DÉNEIGEMENT

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les agents du centre technique municipal sont déjà intervenus quatre fois dans le cadre du plan de viabilisation hivernal afin de déneiger les chaussées de Saint-Egrève. Si les personnels municipaux ont en charge le déneigement des itinéraires prioritaires, des abords des équipements publics et des cheminements piétons et cycles, il faut rappeler que les trottoirs doivent être déneigés par les riverains devant leur propriété.

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 23/12 au 29/12 : Pharmacie de la Pinéa, Centre Commercial "La Pinéa", 04 76 75 43 33  
Du 30/12 au 05/01/18 : Pharmacie Chalier, Domaine Barnave, 04 76 75 43 42

# infos pratiques

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62  
Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93  
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11  
Samu : 15  
Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10  
Urgence dépannage Gaz naturel : 0800 47 33 33  
Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

## MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807  
Déchets : n° vert 0 800 500 027  
Eaux pluviales et usées :  
régie assainissement 04 76 59 58 17  
Eau potable  
abonnement et factures : 04 57 38 47 95  
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048  
soir et week-end 04 76 98 24 27

## Le supplément

Dépôt légal - décembre 2017 - 8 700 ex.  
**Directeur de publication** : Véronique Jaubert  
**Directeur de la communication** : François Hernandez  
**Rédaction** : Service communication  
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex  
**Réalisation** : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps  
**Impression** : Imprimerie du Pont de Claix

# l'agenda Du 21 décembre au 7 janvier



JUSQU'AU 28 DÉCEMBRE

**Enquête publique** relative à l'aménagement de l'A480 Échangeur du Rondeau. Documents disponibles en mairie.

JEUDI 21 DÉCEMBRE

**Concert** des ensembles de guitares, flûtes, cordes, et de la "Big Harmonie" de L'Unisson à La Vence Scène. 20h. Entrée libre dans la mesure des places disponibles. En savoir + : 04 76 75 48 63 – [ecole-musique@mairie-st-egreve.fr](mailto:ecole-musique@mairie-st-egreve.fr).

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

**Animations** et distribution de papillotes sur le marché de Prédieu. La matinée.

**Soirée** courts-métrages à La Vence Scène. Gratuit. Dès 20h.

SAMEDI 23 DÉCEMBRE

**Animations** et distribution de papillotes sur le marché de la Monta. La matinée.

MERCREDI 27 DÉCEMBRE

**Spectacle** "Les aventures de Solo"

à mi-chemin entre la bande-dessinée, le cinéma et les marionnettes à l'Espace Europe. Rendez-vous proposé par l'Association Familiale de Saint-Egrève à 17h. En savoir + : 04 76 75 27 57.

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

**Réveillon** de la Saint-Sylvestre par le Comité des Fêtes à l'Espace Robert Fiat. Dès 19h30.

DU 2 AU 5 JANVIER 2018

**Matinées graphiques** de l'Atelier de l'Islo. Stage de dessin, pastel, huile et techniques mixtes

à l'Espace Visancourt. En savoir + : 06 16 08 59 70 ou par mail à [atelierdelislo@gmail.com](mailto:atelierdelislo@gmail.com).

VENDREDI 5 JANVIER

**Soirée** Black and White, par le Pôle Jeunesse pour les 11-15 ans au Patio. De 19h30 à 22h.

DIMANCHE 7 JANVIER

**Sortie aux Arcs** avec la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions le jeudi 4 janvier à 20h30 au Foyer des Brieux.



## LA VENCE SCÈNE cinéma



► **Le crime de l'Orient-Express**

Le 21 décembre à 20h30 ; le 22 déc. à 18h ; le 23 déc. à 18h ; le 24 déc. à 16h15 ; le 26 déc. à 20h30.

► **Jumanji, bienvenue dans la jungle**

Le 21 décembre à 18h (3D) ; le 22 déc. à 20h30 ; le 23 déc. à 13h30 et 18h15 ; le 24 déc. à 14h ; le 26 déc. à 14h et 20h.

► **La deuxième étoile**

Le 22 décembre à 17h30 ; le 23 déc. à 20h30 ; le 24 déc. à 10h30\* ; le 26 déc. à 14h et 18h30.

► **Bienvenue à Suburbicon** (-12 ans / VOST)

Le 23 décembre à 16h et 20h30 (VF) ; le 24 déc. à 16h15 ; le 26 déc. à 18h.

► **Drôles de petites bêtes**

Le 23 décembre à 14h ; le 24 déc. à 10h30\* ; le 26 déc. à 16h.

► **Coco**

Le 23 décembre à 16h ; le 24 déc. à 14h ; le 26 déc. à 10h30\* et 16h15 ; le 4 janvier à 18h15 ; le 6 janv. à 14h ; le 7 janv. à 14h (ciné galette).

► **Ernest et Célestine en hiver**

Le 26 décembre à 11h\*\* ; le 4 janvier à 16h30 (séance animée) le 6 janv. à 16h15 ; le 7 janv. à 16h15.

► **Star wars, les derniers jedi**

Le 27 décembre à 14h30 ; le 28 déc. à 17h30 et 20h30 ; le 29 déc. à 20h30 (3D) ; le 30 déc. à 20h ; le 31 déc. à 14h ; le 2 janvier à 17h30 et 20h30 (3D).

► **Ferdinand**

Le 27 décembre à 14h ; le 28 déc. à 14h (animation taureau) ; le 29 déc. à 15h45 ; le 30 déc. à 18h ; le 31 déc. à 17h ; le 2 janv. à 10h30\* et 14h ; le 3 janvier à 16h ; le 5 janv. à 15h ; le 7 janv. à 14h (ciné galette).

► **Garde alternée**

Le 27 décembre à 17h30 ; le 28 déc. à 16h ; le 29 déc. à 20h30 ; le 30 déc. à 17h30 ; le 31 déc. à 14h ; le 2 janv. à 18h.

► **Les bienheureux**

Le 27 décembre à 20h ; le 28 déc. à 20h30 ; le 29 déc. à 17h30 ; le 2 janv. à 20h.

► **Stars 80, la suite**

Le 27 décembre à 18h15 ; le 29 déc. à 18h ; le 30 déc. à 13h45.

► **Paddington 2**

Le 27 décembre à 16h ; le 28 déc. à 14h ; le 29 déc. à 14h ; le 30 déc. à 14h ; le 31 déc. à 16h\*\* ; le 2 janvier à 16h.

► **Makala** (VOSTF)

Le 27 décembre à 20h30 ; le 28 déc. à 18h ; le 30 déc. à 16h.

► **Myrtille et la lettre au Père Noël**

Le 28 décembre à 16h15 ; le 29 déc. à 16h15 (anim. carte en fête) le 30 déc. à 16h15 ; le 2 janvier à 16h15.

► **L'étoile de Noël**

Le 29 décembre à 13h45 ; le 2 janvier à 10h30\* et 14h ; le 3 janv. à 14h ; le 4 janv. à 14h30 ; le 5 janv. à 14h30 (animation étoile).

► **Jalouse**

Le 30 décembre à 21h30.

► **Wonder**

Le 3 janvier à 20h ; le 6 janv. à 17h30 ; le 8 janv. à 20h.

► **Tout l'argent du monde**

Le 3 janvier à 17h30 ; le 4 janv. à 20h30 (VOSTF) ; le 6 janv. à 20h ; le 7 janv. à 20h (VOSTF) ; le 9 janv. à 20h (VOSTF).

► **Tout là-haut**

Le 3 janvier à 15h\*\* ; le 4 janv. à 14h ; le 5 janv. à 20h ; le 6 janv. à 15h ; le 7 janv. à 16h30.

► **Momo**

Le 3 janvier à 18h ; le 4 janv. à 16h ; le 5 janv. à 20h30 ; le 6 janv. à 18h ; le 7 janv. à 17h30 ; le 9 janv. à 20h30.

► **L'échange des princesses**

Le 3 janvier à 20h30 ; le 4 janv. à 20h30 ; le 5 janv. à 17h30 ; le 6 janv. à 20h ; le 7 janv. à 18h15 ; le 8 janv. à 14h.

► **La promesse de l'aube**

Le 4 janvier à 18h ; le 5 janv. à 17h30 ; le 7 janv. à 20h ; le 8 janv. à 17h et 20h.

\*ciné p'tit déj.

\*\* ciné papillotes

